



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 10200

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées pour la mise en place des emplois jeunes. En effet, nombre de collectivités locales ou d'associations qui souhaitent créer des emplois jeunes se heurtent aux tracasseries administratives qui les démotivent et provoquent souvent le non-aboutissement de leurs démarches. Systématiquement, les administrations demandent des garanties quant à la pérennisation dans le temps de ces emplois et bloquent de ce fait la mise en place d'emplois sur cinq ans. Elle demande de bien vouloir faire le point sur cette situation et de donner les instructions nécessaires pour assouplir les démarches administratives et ne pas débouter les initiatives qui pourraient aboutir.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10200

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 1998, page 792